

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2021-2025

« Faire naître en chaque élève, chaque enseignant, chaque personnel l'envie d'atteindre son point d'excellence »

SOMMAIRE

I-PRÉAMBULE	page 1
II-DIAGNOSTIC	page 2
1. Situation géographique et diagnostic	page 2
2. Contexte économique et social de Baie-Mahault	page 4
III-FORMATIONS PROPOSÉES	page 5
IV-PERFORMANCE DES ÉLÈVES	page 7
1. Le positionnement des élèves à l'entrée au lycée	page 7
2. Les résultats aux examens	page 10
V-POINTS D'APPUI	page 10
AXE 1 -VISER L'EXCELLENCE POUR TOUS	page 11
Levier 1 -Assurer la maîtrise des connaissances et des compétences nécessaires à la réussite des élèves et des étudiants	page 11
Levier2- Développer la culture de l'évaluation pour améliorer le pilotage et les pratiques professionnelles	page 12
Levier 3- Développer le travail collaboratif	page 12
Levier 4-Garantir à chaque élève du lycée une meilleure préparation vers l'enseignement supérieur	page 13
AXE 2 –OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PARCOURS : de l'élève à l'étudiant	page 14
Levier 1-Territorialiser et accompagner les parcours	page 14
Levier 2-Favoriser le Bien-vivre et l'accrochage scolaire	page 15
Levier 3-Optimiser l'orientation pour permettre à chacun d'avoir un parcours ambitieux	page 16
AXE 3 –DEVELOPPER UNE CULTURE D'ETABLISSEMENT ET LE VIVRE ENSEMBLE	page 17
Levier 1- Impulser un sentiment d'appartenance	page 17
Levier 2-Optimiser les organisations de travail	page 18
AXE 4 –CONSOLIDER ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS	page 19
Levier 1-Faire des familles des partenaires dans la réussite des élèves	page 19
Levier 2- Consolider les relations avec les entreprises pour favoriser l'insertion	page 19

I- PREAMBULE

Le projet d'établissement 2021/2025 du lycée Charles COEFFIN est le résultat d'un travail de réflexion conduit par un comité de pilotage constitué de personnels de l'établissement.

Il a été conçu pour répondre à une double commande de l'académie :

- Incrire le projet d'établissement dans le prolongement du Projet académique 2020/2023 ;
- Et rédiger un projet d'établissement qui réponde aux critères d'évaluation des EPLE.

Trois éléments ont été pris en compte pour répondre à ces exigences :

- 1- L'analyse du Bilan du projet d'établissement 2012/2016 qui a permis de constater que le lycée avait dépassé les objectifs fixés.
- 2- La mise en perspective des indicateurs constitués de données quantitatives et comparatives qui ont favorisé l'avancée des réflexions et mis en évidence les points faibles ainsi que les leviers à activer.
- 3- Le respect des orientations fixées par les instances académiques, le projet d'établissement étant la déclinaison du Projet académique.

Le projet d'Etablissement 2021- 2025 s'articulera ainsi, autour des axes fondamentaux du nouveau projet académique 2020/2023 dans le respect des quatre grandes priorités relatives aux établissements scolaires :

- **AXE1 : Des performances à améliorer**
- **AXE2 : Des parcours à sécuriser**
- **AXE3 : Des personnels à valoriser**
- **AXE4 : Des partenariats à consolider**

II -DIAGNOSTIC

1. Situation géographique et effectifs

Le lycée Charles COEFFIN anciennement appelé Lycée Technique de Baimbridge a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 1998. Il est situé sur la commune de Baie-Mahault, secteur de Trioncelle.



Le lycée Charles COEFFIN compte **1 342 élèves et étudiants** pour l'année scolaire 2020 – 2021.

1.074 lycéens sont dans l'enseignement secondaire, répartis entre 10 classes de secondes générales et technologiques, 2 classes de secondes professionnelles (MEI et MELEC), 7 classes de premières et terminales générales, 3 classes de premières et terminales technologiques, 2 classes de premières et terminales professionnelles.

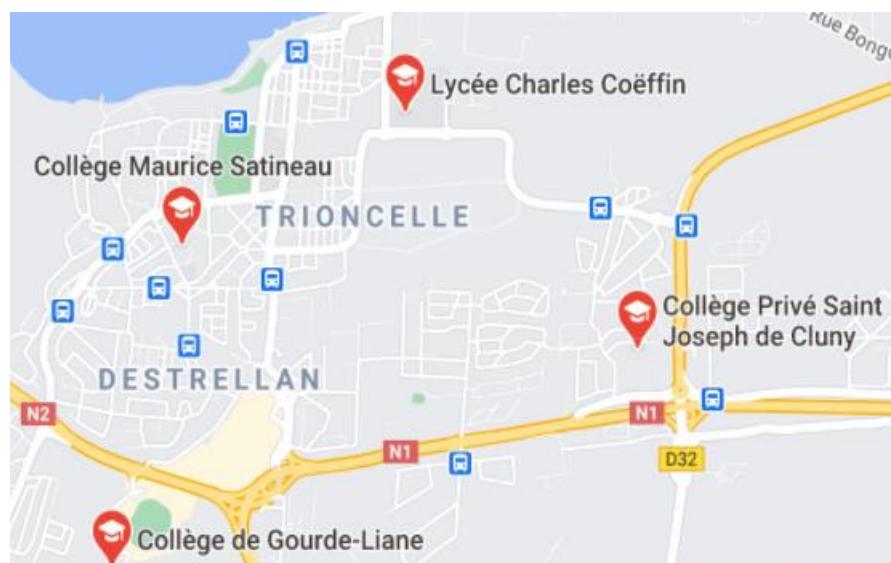
249 étudiants suivent une formation de l'enseignement supérieur, en classes préparatoires aux grandes écoles (PT et PTSI) et en BTS (TSCPRP, TSET, TSMDC, TSMS et TSET APP).

19 lycéens fréquentent le lycée Coeffin dans le cadre d'une Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL), en production ou en services.

Les élèves de 2ndes générales de Coeffin proviennent très majoritairement des trois collèges situés sur la même commune, le collège Maurice SATINEAU (41,5%), le collège Gourde-Liane (26,8%) et le collège Saint-Joseph de Cluny (13,8%)

Le reste des élèves (18%) provient de 15 autres établissements situés hors de Baie-Mahault.

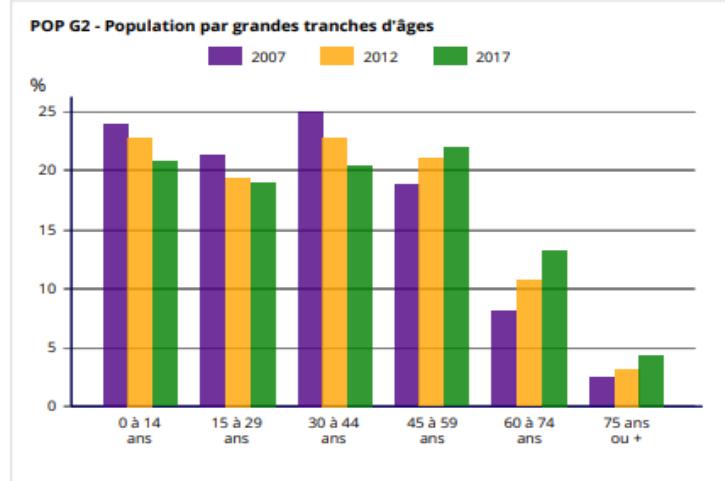
Les élèves de 2ndes professionnelles viennent d'établissements et de secteurs géographiques beaucoup plus variés que dans le cas des 2ndes générales.



2. Contexte économique et social de Baie-Mahault.

Démographie : légère croissance mais vieillissement de la population

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	28 379	100,0	29 976	100,0	30 929	100,0
0 à 14 ans	6 817	24,0	6 851	22,9	6 444	20,8
15 à 29 ans	6 036	21,3	5 829	19,4	5 887	19,0
30 à 44 ans	7 128	25,1	6 803	22,7	6 305	20,4
45 à 59 ans	5 364	18,9	6 317	21,1	6 796	22,0
60 à 74 ans	2 312	8,1	3 212	10,7	4 126	13,3
75 ans ou plus	721	2,5	964	3,2	1 372	4,4



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

La commune de Baie-Mahault compte 30 929 habitants en 2017. La population de Baie-Mahault a légèrement augmenté entre 2012 et 2017 (de 0,6%), alors que la population de la majorité des communes de Guadeloupe diminue ces dernières années.

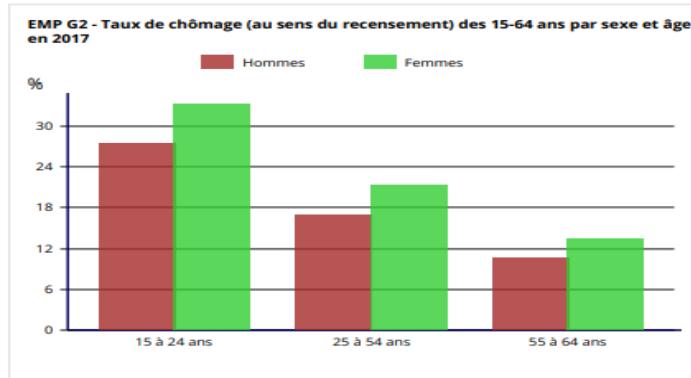
Toutefois, cette légère croissance démographique de Baie-Mahault s'accompagne d'un vieillissement de la population, dans la mesure où ce sont les tranches d'âge de plus de 45 ans qui augmentent, alors que les plus jeunes sont en diminution.

Situation socio-économique.

A l'échelle de la Guadeloupe, Baie-Mahault a une situation socio-économique un peu moins défavorable que beaucoup d'autres communes. Toutefois, les handicaps sociaux restent importants.

Le chômage touche un actif sur cinq et frappe particulièrement les jeunes, mais moins qu'en moyenne en Guadeloupe.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2017



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2007	2012	2017
Nombre de chômeurs	2 721	2 926	2 931
Taux de chômage en %	19,7	19,7	19,3
Taux de chômage des hommes en %	15,9	17,4	17,3
Taux de chômage des femmes en %	23,1	21,5	20,9
Part des femmes parmi les chômeurs en %	62,3	60,8	61,2

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

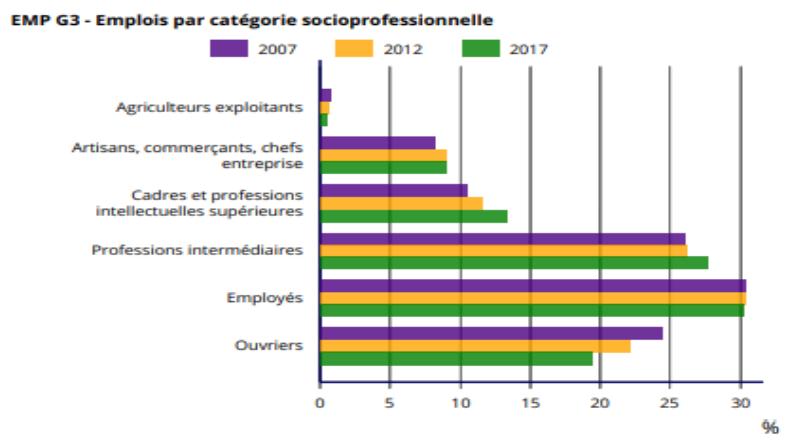
Taux de chômage par tranche d'âge en 2018 (en % de la population active)

Guadeloupe

Ensemble	23,1%
15-29 ans	47,0%
30-49 ans	22,0%
50 ans ou plus	14,8%

Le taux de chômage à Baie-Mahault (19,3 %) est inférieur au taux de chômage moyen en Guadeloupe (23,1 %). L'écart est encore plus marqué pour les jeunes actifs.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

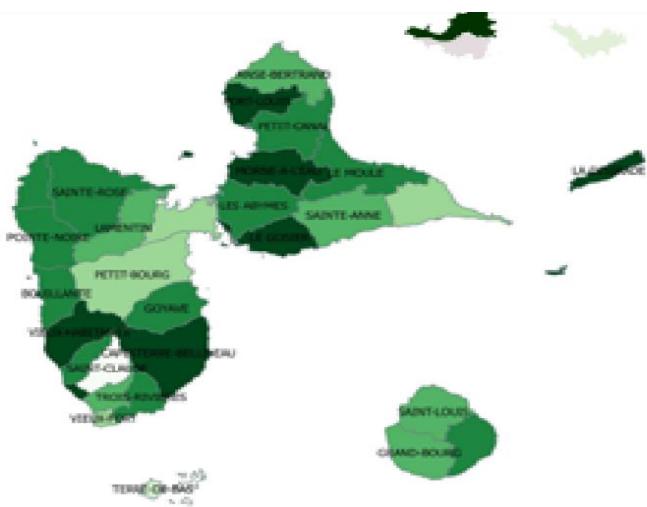


Fig.3 : pourcentage de CSP défavorisée selon la commune de résidence (Insee géoclip données 2016)

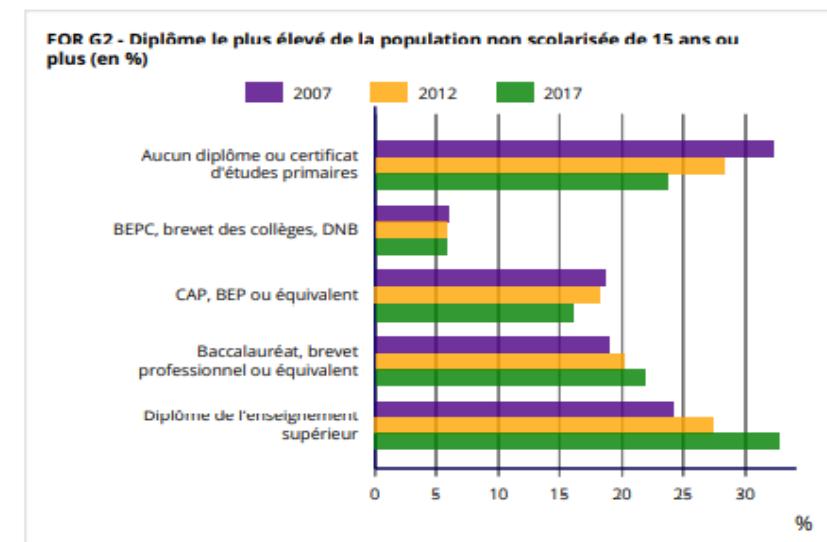
Les catégories socioprofessionnelles.

Les CSP favorisées (professions intermédiaires) ou très favorisées (cadres et professions intellectuelles supérieures) représentent 41 % des actifs de Baie-Mahault et sont en augmentation ces dernières années. La part des CSP considérées comme moyennement favorisées (employés, artisans, commerçants, agriculteurs) est stable depuis 10 ans, avec 40 % des actifs.

Les CSP défavorisées (ouvriers), avec 19 % des actifs en 2017, diminuent depuis 10 ans.

La part des CSP défavorisées à Baie-Mahault est nettement plus faible que dans beaucoup d'autres communes de Guadeloupe.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

III -FORMATIONS PROPOSÉES

LGT	SEP
<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement supérieur <ul style="list-style-type: none"> • CPGE (PTSI, MP2I) • BTS (Métiers de la chimie, Electrotechnique, Maintenance, CPRP) - Série générale <ul style="list-style-type: none"> • Sections européennes Anglais/ Math- Anglais /SVT • Enseignements de spécialité ; Math, Physique-Chimie, SVT, SI, NSI, SES, Histoire-Géographie-Géopolitique et Sciences politiques, Musique, LLCER Anglais, Espagnol et Créole) - Séries technologiques (STL et STI2D) - Langues vivantes : Anglais, Espagnol, Créole : LVA et LVB 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation Baccalauréat Professionnel <ul style="list-style-type: none"> • Secteur maintenance - MELEC (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) • Secteur industriel –MEI (Maintenance des équipements industriels) • Mention complémentaire- FCIL Classe passerelle production • Mention complémentaire- FCIL Classe passerelle service - Langues vivantes : Anglais et Créole

IV - LA PERFORMANCE DES ELEVES

1. Le positionnement des élèves à l'entrée au lycée

Les tests de positionnement à l'entrée de classe de seconde sont un dispositif initié en 2018. 2020 en signe donc la troisième édition.

Au niveau national, en début d'année scolaire 2020-2021, 93,3 % des élèves à l'entrée de la seconde générale et technologique ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français. Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 83,6 % des élèves.

56,3 % des élèves en début de seconde professionnelle ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français. Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 37,1 % des élèves.

Les résultats du lycée Coeffin, eux, sont en-deça de cette moyenne nationale.

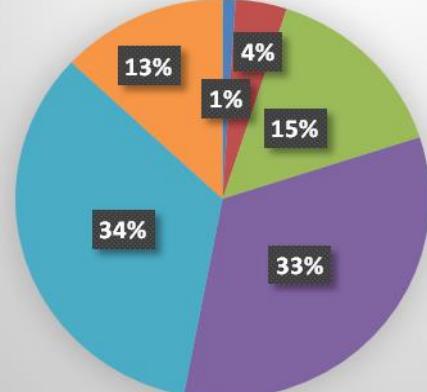
En effet, sur les 322 élèves évalués, à peu près 89% ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et des compétences en français. En effet, les compétences ayant trait à la compréhension de l'écrit et de l'oral sont excellentes et avoisinent les 95% (voir graphiques 1 et 2). Cependant, tout ce qui concerne la compréhension de la langue est moins bien maîtrisé et fait apparaître un score d'environ 84% (voir graphiques 3 à 6).

Les acquis étant diagnostiqués en français, l'établissement propose, autant que faire se peut, une re-médiation adaptée via les heures d'accompagnement personnalisé ajoutées aux emplois du temps de la plupart des classes de 2^{nde}. De plus, la 4^{ème} heure du tronc commun scinde la classe en deux groupes, organisation qui permet ainsi de mieux pallier les difficultés recensées. Cette mise à niveau à l'entrée du lycée est primordiale dans la mesure où elle a fait ses preuves et place les élèves dans des conditions de réussite optimales pour l'examen final.

TEST DE POSITIONNEMENT FRANÇAIS EN SECONDE - ANALYSE DES RÉSULTATS

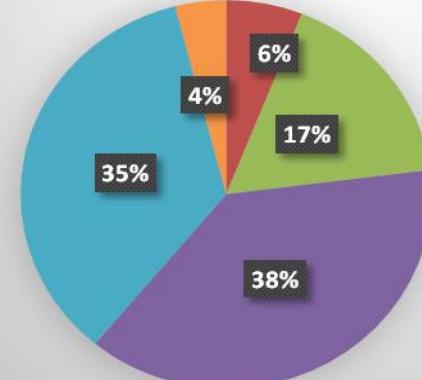
Compréhension de l'écrit et de l'oral

Prélever des informations et établir des interférences



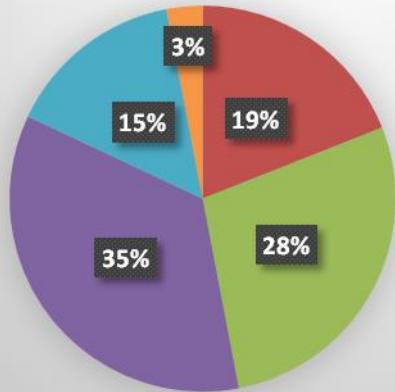
Compréhension de l'écrit et de l'oral

Rendre compte du sens global et identifier la visée



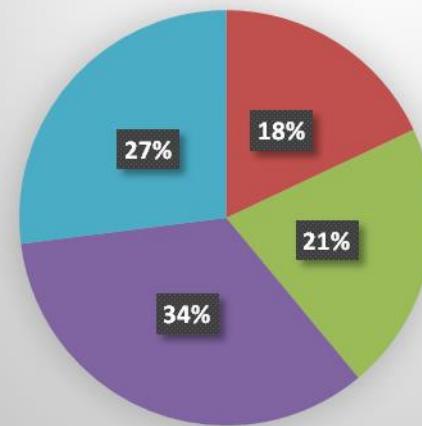
Compréhension de la langue

Analyser les principaux groupes syntaxiques (nature, fonction) d'une phrase simple ou complexe



Compréhension de la langue

Connaitre le fonctionnement du verbe

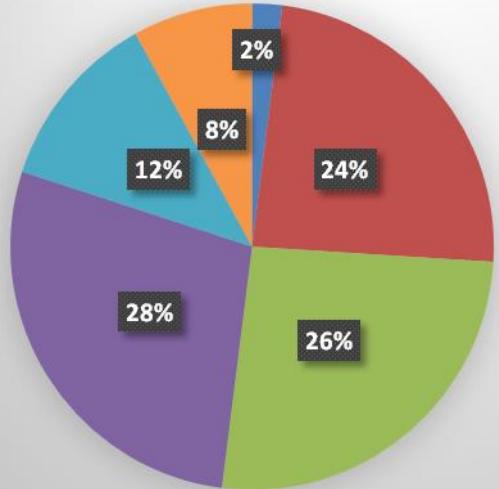


Dans la sphère mathématique, à l'instar de la moyenne nationale, les élèves comptabilisent des scores moins élevés. De fait, les compétences à mettre en œuvre pour chercher et représenter affichent un résultat d'environ 79% (voir graphiques 1 et 2) ; celles évaluant la capacité à raisonner et à calculer sont convenablement acquises par environ 77% des élèves (voir graphiques 3 et 4).

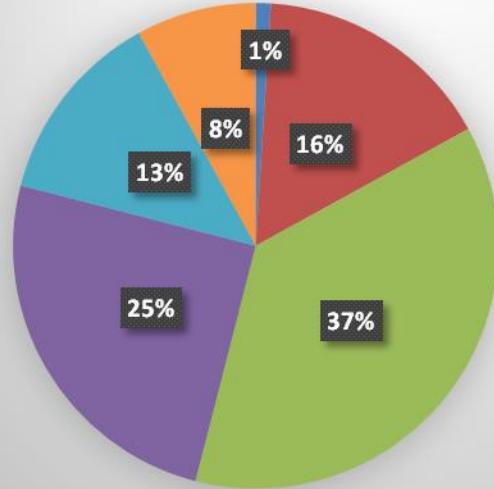
Tout comme en Français, des solutions sont apportées en mathématique 8

TEST DE POSITIONNEMENT MATHS EN SECONDE – ANALYSE DES RESULTATS

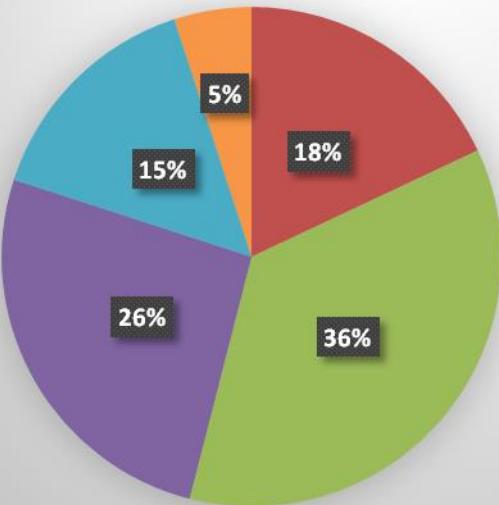
Chercher



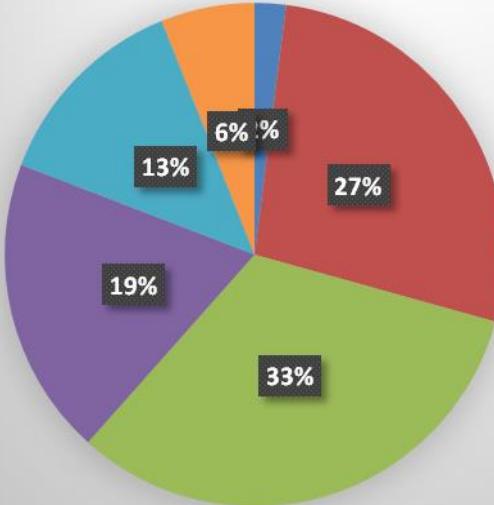
Représenter



Raisonner



Calculer



2. Les résultats aux examens

Les résultats aux examens pour les sessions 2017 – 2018 – 2019

Les statistiques du lycée Coeffin restent très satisfaisantes pour l'année scolaire 2019/2020, au vu des conditions sanitaires et des modalités de passation des épreuves, à savoir le contrôle continu.

Au Bac Général, le taux de réussite est de 99,53% à l'issue du second tour.

Au Bac Technologique 99,32 %.

Au Baccalauréat Professionnel au Brevet d'étude Professionnel 96%.

Et au Brevet de Technicien Supérieur 88,57%.

Des performances qui ont permis au LPO Charles Coeffin d'être classé meilleur lycée de la Guadeloupe de l'année scolaire 2019-2020.

V -POINTS D'APPUI

Points forts à renforcer	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">Des résultats au baccalauréat au-dessus de la moyenne académique.Une équipe pédagogique stable et impliquée.Des fédérations de parents d'élèves assez engagées.Un environnement agréable, fonctionnel et adapté aux besoins des différentes formations.Des équipements informatiques renouvelés régulièrement par la collectivité de rattachement.La pluralité et la diversification des formations proposées : Baccalauréat professionnel, Baccalauréat général et technologique, BTS, CPGE.La prise en charge des élèves décrocheurs	<ul style="list-style-type: none">Le renforcement des liens avec les structures culturelles de proximitéLe partenariat avec les acteurs économiques pour favoriser l'insertionRenforcement du réseau de formationL'engagement de certains élèves de la SEP et de BTS dans leurs études.Le niveau d'ambition de certains élèvesLe suivi des élèves en poursuite d'études BAC+1L'affirmation des parents comme membres de la communauté éducative

À la lumière du diagnostic, quatre priorités communes à la SEP et au LGT ont été retenues :

AXE 1 - Viser l'excellence pour tous

AXE 2 –Optimiser l'accompagnement tout au long du parcours, de l'élève à l'étudiant

AXE 3 –Développer une culture d'établissement et le vivre ensemble

AXE 4 –Consolider et développer les partenariats

AXE 1 -VISER L'EXCELLENCE POUR TOUS

Levier 1 : Assurer la maîtrise des connaissances et des compétences nécessaires à la réussite des élèves et des étudiants	
L1- Cible 4 « Incontournable du projet académique » - Augmentation des résultats à l'écrit aux examens et aux certifications	
Axes de progrès et Objectifs	Actions
-Créer des conditions optimales pour l'épanouissement et la réussite de tous les élèves	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre aux personnels ATTEE d'offrir un cadre propice à la réussite de tous les élèves -Développer la prise en charge de l'hétérogénéité dans les classes. -Favoriser des temps de concertation pédagogique pour la réalisation des progressions communes -Identifier les acquis et les besoins des élèves de 2^{nde} (Test de positionnement – analyse des bulletins de la classe de 3^{ème}) -Offrir une aide méthodologique et disciplinaire adaptée aux besoins élèves -Renforcer la politique des devoirs communs dans les classes d'examen -Favoriser l'ambition des élèves de la voie professionnelle par l'apprentissage de deux langues vivantes. -Proposer des projets innovants aux élèves -Permettre au CDI de devenir un outil de réussite pour tous les élèves -Engager le CDI dans des actions favorisant la connaissance de son environnement et l'ouverture au monde
-Mettre en œuvre un enseignement explicite de l'oral	<ul style="list-style-type: none"> -Apprendre à l'élève à faire une présentation orale structurée et argumentée. -Développer sa capacité à déployer avec clarté et conviction une réflexion. -Lui apprendre à dialoguer, à débattre et à adopter une distance critique par rapport aux savoirs acquis et à son projet de formation.

AXE 1 -VISER L'EXELLENCE POUR TOUS (suite)

Levier 2- Développer la culture de l'évaluation pour améliorer le pilotage et les pratiques professionnelles

LGT/SEP

-L2-Cible 3 « Incontournable » -Tous les outils dédiés à l'évaluation par compétences sont renseignés en continu (LSL)

Axes de progrès et Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> -Développer une culture commune de l'évaluation -Améliorer les pratiques professionnelles évaluatives (entrée par compétences pour mieux cibler les progrès de l'élève, pratiques réflexives) 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer les compétences en termes de culture d'évaluation (Formation d'Initiative Locale, diffusion des pratiques qui font mieux réussir). -Mettre en place une approche collective sur les procédures d'évaluation. -Mobiliser et optimiser les dispositifs d'aide existants au regard du positionnement de l'élève en termes de compétences à renforcer ou à stabiliser (test de positionnement...). -Communiquer et expliciter en continu les compétences acquises, en direction de l'élève et de sa famille.

Levier 3- Développer le travail collaboratif

LGT/SEP

-L3-Cible 3 « Incontournable » - Tous les emplois du temps doivent prévoir un temps de concertation en équipe

Axes de progrès et Objectifs	Actions
<ul style="list-style-type: none"> -Développer l'utilisation des outils numériques collaboratifs. -Impulser et soutenir le travail collaboratif pour faire évoluer les pratiques et les postures professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser la formation aux outils numériques collaboratifs -Nommer au sein de l'établissement un référent : Travail collaboratif -Prévoir des lieux et des créneaux d'accès ENT/ PRONOTE pour les parents et les élèves au sein de l'établissement -Réaliser un fascicule rappelant le protocole d'utilisation du matériel informatique -Développer le travail collaboratif au sein de l'établissement -Développer le travail collaboratif au niveau des élèves. -Inclure dans les emplois du temps un espace réservé à la concertation permettant un travail en équipe.

AXE 1 -VISER L'EXELLENCE POUR TOUS (suite)

Levier 4-Garantir à chaque élève du lycée une meilleure préparation vers l'enseignement supérieur			
LGT		SEP	
L4-Cible 3 « Incontournable » - Tous les élèves doivent recevoir une information sur les exigences des formations de l'enseignement supérieur		L4-Cible 3 « Incontournable » - Tous les élèves doivent recevoir une information sur les exigences des formations de l'enseignement supérieur	
Axes de progrès et Objectifs	Actions	Axes de progrès et Objectifs	Actions
<p>-Liaison Lycée-Supérieur : dispositifs d'accompagnement mutualisés.</p> <p>-Mieux faire connaître les formations universitaires.</p>	<p>-Organiser une information sur les filières proposées dans l'établissement à destination des personnels.</p> <p>-Développer les journées Portes Ouvertes pour la découverte des formations de l'enseignement supérieur (BTS, CPGE, DUT, Licence...).</p> <p>-Accentuer l'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation</p> <p>-Organiser un forum des métiers et des formations</p> <p>-S'appuyer sur le dispositif des cordées de la réussite pour développer l'ambition des élèves, mieux faire connaître et valoriser les formations de l'UA.</p> <p>-Mettre en place un accompagnement avec les psychologues de l'Éducation Nationale (PSY-EN) dès la classe de seconde.</p>	<p>-Mieux accompagner les élèves issus de Bac Pro qui envisagent une orientation vers l'enseignement supérieur (BTS, Licence...).</p> <p>-Préparer efficacement les élèves qui envisagent une insertion dans la vie professionnelle</p> <p>-Repérer les élèves qui doivent être prioritaires pour le Fonds Social Étudiants</p>	<p>-Mettre en place un accompagnement avec les psychologues de l'Éducation Nationale (PSY-EN) dès la classe de seconde.</p> <p>-Renforcer l'accompagnement et la préparation des élèves de Bac Pro vers l'enseignement supérieur.</p> <p>-Créer un véritable partenariat avec les entreprises et autres organisations</p> <p>-Créer des rapprochements durables avec les acteurs économiques et développer le mécénat pour les étudiants méritants.</p>

AXE 2 –OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PARCOURS : De l'élève à l'étudiant

Levier 1-Territorialiser et accompagner les parcours	
LGT/SEP	
L1-Cible 2« Incontournable » - Signature d'au moins une convention avec un autre EPLE pour proposer des chambres à ses élèves ou étudiants	
L1-Cible 3- Incontournable » - Augmentation du nombre de formations en apprentissage dans l'établissement	
A2- L1-Cible 4- Présence d'une majorité de parents présents lors des actions pour l'orientation	
Axes de progrès et Objectifs	Actions
-Améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> -Présenter un dossier de candidature de labellisation « INTERNAT du XXIème siècle » -Rénover et aménager les espaces d'étude et d'accueil -Effectuer un recrutement profilé des MI (compétences universitaires) -Mettre en place des ateliers : culturel et sportif, cuisine, numérique, expression, théâtre et relaxation en lien avec la préparation du grand oral -Poursuivre les projets de l'infirmière (relaxation, estime de soi)
-Développer les liaisons inter-cycles (Collège/lycée/Supérieur)	<ul style="list-style-type: none"> -Développer les cordées de la réussite -Organiser l'immersion des élèves de 3^{ème} dans le lycée -Exploiter les informations transmises par les collèges de secteur -Favoriser la participation des élèves au Dispositif, « un jour à l'université »
-Améliorer les modalités d'information des usagers sur les parcours.	<ul style="list-style-type: none"> -Porter à la connaissance des parents les formations proposées dans le supérieur. -Organiser des rencontres avec le PSY-EN et les professeurs principaux -Favoriser la connaissance de l'apprentissage, valoriser l'alternance, en faisant intervenir davantage le monde de l'entreprise dans les EPLE.

Levier 2-Favoriser le Bien-vivre et l'accrochage scolaire

LGT/SEP

L2-Cible 1« Incontournable » - Multiplier par deux le taux de fréquentation des parents dans l'établissement

A2-L2-Cible 3 – Organiser une fois par an, une formation à la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Axes de progrès et Objectifs	Actions
-Amplifier le soutien à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> -Associer davantage les familles au processus d'orientation et aux actions et manifestations de l'établissement -Inviter les parents à apporter leurs connaissances et leurs compétences dans le cadre de projets initiés par l'établissement
-Améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers	<ul style="list-style-type: none"> -Diversifier les modalités d'enseignement (organisation de la classe, interaction entre les élèves, co-intervention, co-enseignement, tutorat, classe inversée...)
-Aménager les conditions du mieux-vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer des formations en établissement afin que tous les enseignants soient en mesure d'accompagner les élèves à besoins particuliers. -Mettre en place les adaptations proposées pour tous les élèves à besoins particuliers dans le cadre des PAI ou des PPS -Poursuivre le développement de la maison des lycéens (MDL) -Favoriser le développement des clubs culturels et artistiques (danse, musique, chorale...) et des associations (A.S, amicale des personnels) -Poursuivre le développement de l'action artistique et culturelle au sein de l'établissement -Développer des actions mettant en valeur l'engagement des élèves -Eduquer les élèves au développement durable -Engager une politique d'embellissement du lycée
-Valoriser la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> -Communiquer les résultats aux examens et à la participation aux concours sur les Sites de l'académie et du lycée). -Organiser une cérémonie de remise de diplômes -Recueillir le témoignage d'anciens élèves

Levier 3- Optimiser l'orientation pour permettre à chacun d'avoir un parcours ambitieux

LGT/SEP

- A2-L4-Cible 4 - Nombre d'actions en partenariat avec le monde de l'entreprise, les grandes écoles et le monde culturel
- A2-L2-Cible 5 - Nombre de stages passerelles et de réorientations effectives
- A2-L2-Cible 6- Taux de fréquentation des parents aux différents temps d'information dans le parcours de formation de l'élève

Axes de progrès et Objectifs	Actions
-Développer une culture de l'ambition au sein de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> -Développer la compétence à s'orienter, rendre l'élève acteur de ses choix par une information précoce, adaptée et raisonnée. -Développer l'autonomie et la capacité de l'élève à s'auto-évaluer. -Favoriser les passerelles et la mixité des parcours avec les Etablissements du bassin. -Favoriser les échanges de pratiques des enseignants dans la liaison inter-degrés. -Démocratiser l'information relative à l'orientation (élèves, parents, professeurs).

AXE 3 –DEVELOPPER UNE CULTURE D'ETABLISSEMENT ET LE VIVRE ENSEMBLE

Levier 1- Impulser un sentiment d'appartenance LGT/SEP	
L1-Cible 1 : « Incontournable » - Connaissance du projet d'établissement par tous les acteurs	
L1-Cible 2 : « Incontournable » - Valorisation sur le site académique des actions des équipes par thématiques (Bassins, projets, métiers...)	
L1-Cible 3 : « Incontournable » - Création des annuaires, organigrammes, trombinoscopes	
Axes de progrès et Objectifs	Actions
<p>-Valoriser davantage les actions des équipes.</p> <p>-Fédérer l'ensemble des personnels au-delà du sentiment d'appartenance pour renforcer nos valeurs et notre culture communes.</p> <p>-Adapter les modalités de coopération avec les parents et les partenaires en fonction des besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer la diffusion sur le site de l'académie et du lycée, des actions menées par les équipes pédagogiques. -Faire du projet d'Etablissement un levier d'appartenance autour d'objectifs partagés -Associer tous les personnels (Personnels ATTEE, Personnels Administratifs, Personnels Enseignants et Educatifs) aux temps forts institutionnels (remises d'attestation et de diplômes, journées portes ouvertes), et aux moments de convivialité ritualisés. -Créer des marqueurs d'appartenance : annuaires communs, organigrammes et trombinoscopes... <p>-Développer les outils numériques de communication et des espaces d'échanges avec l'ensemble des personnels, des familles et autres partenaires.</p>

AXE 3 –DEVELOPPER UNE CULTURE D'ETABLISSEMENT ET LE VIVRE ENSEMBLE (suite)

Levier 2- Optimiser les organisations de travail	
LGT/SEP	
L5-Cible 4 : « Incontournable » - Augmentation de l'efficacité et de l'efficience du remplacement avec la mise en place de groupes de travail	
Axes de progrès et Objectifs	Actions
-Optimiser les conditions d'exercice des personnels -Optimiser le remplacement des professeurs	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place un calendrier pédagogique trimestriel -Animer des cellules de veille pour prévenir le décrochage des élèves -Optimiser les emplois du temps des élèves et des personnels -Organiser des moments de rencontre -Augmenter les espaces de convivialité -Rendre plus efficents les outils de communication (PRONOTE, ENT, Site du lycée...) -Développer le remplacement de courte durée

AXE 4 –CONSOLIDER ET DEVELOPPER LES PARTENARIATS

Levier 1- Faire des familles des partenaires dans la réussite des élèves

L3-Cible 1 : « Incontournable » Mise à disposition du projet d'établissement pour tous les parents

L3-Cible 2 : Augmentation significative du nombre de la création « d'espaces parents » opérationnels

Axes de progrès et Objectifs	Actions
-Développer un espace parent et le rendre opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> -Ouvrir un espace – parent opérationnel -Organiser en collaboration avec les représentants des parents d'élèves la semaine d'intégration des parents la première semaine de la rentrée
-Accompagner les parents dans la construction de l'ambition scolaire des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des plaquettes d'information à destination des familles -Réaliser et mettre en œuvre une charte de la relation parents/établissement -Rendre visible les fonctions et rôles de chacun au sein de l'établissement -Créer des activités déconnectées du pédagogique -Organiser au moins une journée Portes Ouvertes dans l'année à destination des parents

Levier 2- Consolider les relations avec les entreprises pour favoriser l'insertion

LGT/SEP

L3-Cible 1 : « Incontournable » - Augmentation significative du nombre de classes ayant organisé au moins une action d'accueil des entreprises

Axes de progrès et Objectifs	Actions
-Donner aux élèves de l'enseignement général et technologique la possibilité d'effectuer des stages courts de découverte	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un annuaire des entreprises partenaire à destination des lycéens -Organisation de demi-journées ou journées en entreprise pour les élèves du LGT
-Organiser l'accueil des entreprises au sein de l'EPLE	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser et préparer l'accueil des entreprises dans l'établissement

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Yannick ELATRE	Professeure de Lettres-Histoire
Franceline EUGENE-ADOLPH	Conseillère Principale d'Education
Max GAMER	Professeur d'Espagnol
Thierry LERAY	Professeur d'Histoire-Géographie
Tatiana LIBER	Professeure de Lettres Modernes
Carole LINCERTIN	Conseillère Principale d'Education
Jocelyn LUBINO	Professeur de Sciences Physiques
Laurence MARIVAL	Professeure de Physique-Chimie
Boris MOUEZA	Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre
Alain RAZIN	Agent chef
Fabien RODRIGUEZ	Professeur de Construction
Pascal ROUSSET	Professeur d'Informatique
David SERGENT	Conseiller Principal d'Education
Catherine ZEBRE	Professeur de Mathématiques

COORDONATRICES

Sabrina LARISSE	Conseillère Principale d'Education
Cathia SELBONNE	DDFPT

CHEFFE DU PROJET

Annick PRUDENTÉ	Proviseure Adjointe
-----------------	---------------------

RESPONSABLE DU PROJET

Christian LOUIS	Proviseur
-----------------	-----------